

**MODE DE DÉTENTION & DE PRISE EN CHARGE
DU VEHICULE PROFESSIONNEL**

Lundi 4 mars 2024 - de 9h à 12h

PROGRAMME

- ✓ **Définir l'utilisation qui sera faite du véhicule professionnel**
 - Véhicule à usage exclusivement professionnel ou à usage mixte
 - Présentation des différentes catégories de véhicules.

- ✓ **Apprécier le poids de la forme juridique et du régime fiscal de l'entreprise dans le choix du mode de financement du véhicule**
 - Exploitation en nom propre ou sous forme sociétale.
 - L'entreprise relève de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés.

- ✓ **Présentation des différents modes de financement du véhicule professionnel.**
 - L'autofinancement, la souscription d'un crédit bancaire
 - La location longue durée, le crédit-bail.
 - La location avec option d'achat, l'acquisition par le dirigeant

- ✓ **Apprécier les dépenses prises en charge par l'entreprise selon le mode de financement retenu**
 - Dans le cas d'un véhicule inscrit à l'actif de l'entreprise
 - Dans le cas d'un véhicule pris en location par l'entreprise (location longue durée, avec option d'achat ou crédit-bail)
 - Dans le cas d'un véhicule détenu personnellement par le dirigeant



 **Lundi 4 mars 2024 de 9h à 12h**
En distanciel par Visio

Intervenant

Edouard CHAUVET – Formateur CHAUVET
PATRIMOINE CONSEIL

Objectif

**Découvrir les conséquences fiscales
du *mode de détention* et de
la *prise en charge* de votre *véhicule***



BULLETIN D'INSCRIPTION

**MODE DE DÉTENTION & DE PRISE EN CHARGE
DU VEHICULE PROFESSIONNEL**

Lundi 4 mars 2024 de 9h à 12h

à compléter et à retourner à **OMGA D'OCCITANIE- 17 Rue du Général Schlessler - 32000 AUCH**
ou par mail : omgaoccitanie@omgaoccitanie.org avant le **12 février 2024**

NOM DU CABINET :

Adresse :

Tél. : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Mail

Nom du (ou des) participants :

.....